

Déontologie des professionnels de l'immobilier

OBJECTIFS

- Détecter les risques.
- Prendre les décisions en connaissance de cause en tant qu'acteur du monde de l'immobilier
- Identifier les obligations qui découlent du code de la déontologie qui pèsent sur les acteurs de l'immobilier
- Identifier les obligations des professionnels de l'immobilier concernant le blanchiment d'argent.

PUBLIC

Cette formation s'adresse particulièrement aux professionnels de l'immobilier soumis à la loi Hoguet : agents immobiliers, gestionnaires locatifs, syndics de copropriété. Elle est ouverte plus généralement aux acteurs de l'immobilier et leur conseil

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est conçue dans un but d'autoformation. La formation contient alors des supports de cours, une vidéo introductive précisant les directives, des vidéos explicatives, un forum, un quiz d'auto-évaluation, ainsi que des liens vers des sources d'informations complémentaires.

MOYENS ET OUTILS

La formation se déroule sur l'espace numérique de formation (ENF) du Cnam des Pays de la Loire, permettant la consultation en ligne des ressources et outils.

INTERVENANT

Claire GUEGUEN, Juriste et formatrice spécialisée en droit immobilier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un quiz d'auto évaluation pour valider l'acquisition des compétences sera réalisé à l'issue de la formation.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant

Formation MOOC

Modalité(s) proposée(s)



Dates

A partir du 01/01/2025
jusqu'au 31/01/2025

Durée

2 heures (à distance)

Lieu

A distance

Horaires

Aucun. Selon la convenance du participant.

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques, un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : handi@cnam-paysdelaloire.fr

Déontologie des professionnels de l'immobilier

PROGRAMME

- I. **Contexte de la création du code de déontologie :**
 - Bref rappel historique et fondements juridiques
 - Champ d'application
- II. **Contenu du code de déontologies :**
 - Ethique
 - Respect des lois et règlements
 - Compétence
 - Transparence
 - Confidentialité...
- III. **Le Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilière (CNTGI) :**
 - Composition
 - Fonctionnement
 - Mission

Délai d'accès

Jusqu'à 48h avant le début de la formation.

Tarifs

90 euros / stagiaire

Conditions générales de vente sur le lien [suivant](#)

Contact

Pôle immobilier (ICH, CRDI, Cami)
02 40 16 46 28
ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr

Conseiller entreprise :
[Lien « nos contacts entreprises »](#)

Pour aller plus loin

- [ICH : catalogue de formation inter-entreprises 2025](#)
- [ICH : catalogue de formation intra-entreprises](#)
- DRM 143 - Statut d'occupation des biens immobilier

Points forts de la formation

- Formation assurée par une formatrice professionnelle expérimentée dans le domaine
- Modalités pédagogiques d'accompagnement
- Présence d'un forum

Taux de satisfaction

94,02 % de satisfaction sur l'ensemble de nos formations courtes en 2024